

---

## Forêt et bois

### Forêt

---

#### Présentation

**La forêt bretonne occupe 14 % du territoire.** C'est une région peu forestière au regard du taux de boisement moyen national (30 %). Des quatre départements, le Morbihan est le plus boisé (18 %) et l'Ille-et-Vilaine, le moins (10 %). La superficie des forêts bretonnes estimée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) avoisine les 386 000 hectares, résultat issu des campagnes d'inventaire 2008-2012. Les peuplements feuillus de la forêt de production représentent 250 000 ha, 65 000 ha pour les peuplements de conifères et 48 000 ha pour les peuplements mixtes. Le volume de bois sur pied est estimé à 65 millions de m<sup>3</sup> et les essences feuillues en représentent 63 % avec le chêne pédonculé comme espèce dominante (14 millions de m<sup>3</sup>, puis le châtaignier (9 millions de m<sup>3</sup>). Avec une présence sur pied de 7 millions de m<sup>3</sup>, le pin maritime est à la fois la 1<sup>ère</sup> essence résineuse et la 3<sup>e</sup> essence régionale. En 2012, la superficie des forêts relevant du régime forestier gérée par l'Office National des Forêts (ONF) progresse pour atteindre 36 540 ha. De nouvelles dispositions forêt ont été introduites par la Loi de Modernisation Agricole (LMA) du 27 juillet 2010. Dans chaque région est ainsi élaboré un Plan Pluriannuel Régional de développement Forestier (PPRDF) sous l'autorité du préfet. Approuvé le 24 janvier 2013, ce plan quinquennal a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs de la filière (CNPFF, ONF, chambres d'agricultures, communes forestières...) sur un projet local de développement de la forêt et de l'activité du bois. Le linéaire bocager, enjeu important pour l'environnement et élément majeur du paysage breton avec ses haies et ses alignements d'arbres et de talus, se réduit chaque année de 0,2 %, contre - 1,1 % par an avant 2008. À l'époque, le linéaire bocager était estimé à 182 500 km. Le plan régional Breiz-Bocage, cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du PDRH est une action collective pour l'élaboration du nouveau bocage breton qui vise à corriger cette érosion bocagère.

---

#### Pour en savoir plus

*Agreste Bretagne - Fiches filières - Filière forêt-bois - Édition 2014*

*Agreste Bretagne - Novembre 2014 - n°6 - 4-pages - « Enquête sur la structure de la forêt privée en 2012 - La forêt privée bretonne : 3 % des exploitations réalisent les trois quarts de la récolte de bois ».*

#### Définitions

Depuis 2005, l'IFN qui depuis a intégré l'IGN a changé de méthode d'inventaire et a adopté les nouvelles définitions des espaces forestiers établies par la FAO. L'enquête Teruti-Lucas, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, permet de suivre l'évolution de la surface forestière. Les définitions des différents types d'occupation du sol de ces enquêtes annuelles sont harmonisées avec celles de l'IFN, les méthodes d'inventaire sont cependant différentes.

La **forêt** est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 20 mètres. On distingue les forêts de **résineux**, de **feuillus** ainsi que les forêts **mixtes** (feuillus et conifères en mélange).

Les **bosquets** ont une superficie supérieure ou égale à 5 ares et inférieure à 0,5 ha.

Les **landes ou friches** sont des zones de plus de 5 ares et de plus de 20 mètres de large, couvertes par des végétaux non cultivés et par des arbres dont les houppiers ont moins de 10 % d'emprise au sol.

La **peupleraie** cultivée est une formation arborée individualisée du fait de la sylviculture spécifique qui lui est appliquée.

**Fonds Forestier National** : créé en 1946 pour soutenir financièrement une politique nationale de boisement et de reboisement, il a été clôturé en 1999. Se sont succédés ensuite le Plan de Développement Rural National (PDRN 2000-2006), programme co-financé par l'Union européenne et le Projet de Développement Rural Hexagonal (PDRH 2007-2013), également co-financé qui a réservé le financement aux actions intra-forestières en donnant la priorité à la mécanisation de l'exploitation forestière, à la desserte (voies et pistes pour sortir le bois) et à l'équipement pour la protection contre l'incendie.

*Agreste Primeur - Décembre 2014 - n°320 - « Récolte de bois et production de sciages 2013 - La récolte dédiée à la production d'énergie augmente fortement ».*

[www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Informations-statistiques](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Informations-statistiques) - Rubrique Forêt et bois.

## Forêt et bois

### Forêt

#### Inventaire forestier national - Répartition du territoire 2008 - 2012

Unité : en milliers d'ha	Bretagne			France			Part Bretagne/ France
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
<b>Campagnes d'inventaire</b>							
Principaux territoires							
Forêts	22	364	<b>386</b>	4 064	12 361	<b>16 425</b>	<b>2,4</b>
Landes	ns	59	<b>59</b>	219	1 975	<b>2 195</b>	<b>2,7</b>
Autres végétations	ns	2 004	<b>2 005</b>	81	31 107	<b>31 188</b>	<b>6,4</b>
Sans végétation *	ns	241 000	<b>242</b>	163	3 927	<b>4 090</b>	<b>5,9</b>
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>2 724</b>	<b>2 748</b>	<b>4 553</b>	<b>50 390</b>	<b>54 944</b>	<b>5,0</b>

Source : IGN

\* zones urbanisées et zones naturelles sans végétation

#### Surfaces gérées par l'Office national des forêts au 31 décembre

\* zones urbanisées et zones naturelles sans végétation

Unité : ha	2011	2012	2013	France 2013
Domaniales	20 068	20 068	<b>20 103</b>	222 443
Terrains militaires	3 307	3 307	<b>3 307</b>	16 832
Départementales	5 511	5 511	<b>5 889</b>	10 053
Communales	3 883	4 044	<b>4 141</b>	48 550
Conventions	821	821	<b>821</b>	11 358
Établissements publics	2 630	2 788	<b>2 841</b>	16 575
<b>Total</b>	<b>36 220</b>	<b>36 539</b>	<b>37 102</b>	<b>325 811</b>

Source : Office national des forêts

14

#### Estimation des surfaces boisées en 2013

Unité : ha	Côtes- d'Armor	Finistère	Ille-et- Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Forêts</b>	<b>91 384</b>	<b>78 562</b>	<b>59 217</b>	<b>115 541</b>	<b>344 703</b>	<b>15 223 800</b>
Forêts de feuillus (en %)	60	58	49	41	51	60,7
Forêts de résineux (en %)	14	14	16	20	16	20,9
Forêts mixtes (en %)	20	27	33	38	30	17,0
Peupleraies en plein (en %)	5	1	2	1	2	1,3
<b>Bosquets</b>	<b>13 510</b>	<b>30 500</b>	<b>14 400</b>	<b>22 820</b>	<b>81 230</b>	<b>800 826</b>
<b>Haies et alignements d'arbres</b>	<b>33 425</b>	<b>29 793</b>	<b>24 299</b>	<b>30 907</b>	<b>118 423</b>	<b>945 564</b>
<b>Landes ou friches</b>	<b>16 357</b>	<b>37 596</b>	<b>7 560</b>	<b>15 992</b>	<b>77 505</b>	<b>2 415 404</b>

Source : SSP, enquête Teruti-Lucas

---

## Forêt et bois

### Production de bois

---

#### Présentation

En 2012, la récolte de bois en Bretagne s'élève à près de 483 000 m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente.

En Bretagne, la **récolte de bois d'œuvre conifères** progresse de 10 % par rapport à 2011 pour atteindre un volume de 428 000 m<sup>3</sup> en 2012. Sapins et épicéas (principalement l'épicéa de Sitka) représentent 66 % du volume exploité, le pin maritime 15 % et le pin sylvestre 2 %. Depuis 1995 où la **récolte des bois d'œuvre feuillus** était passée sous la barre des 100 000 m<sup>3</sup>, le repli se poursuit. En 2012, la récolte atteint 55 000 m<sup>3</sup> (- 15% par rapport à 2011). Le peuplier en représente 50 %, le chêne 35 % et le châtaignier 8 %.

**La récolte de bois de trituration**, en retrait de 10 % par rapport à 2011, s'élève à 90 000 m<sup>3</sup>. Elle reste globalement stable depuis 2005. La récolte s'appuie presque exclusivement sur des résineux. Le Morbihan produit la moitié de cette récolte.

**La récolte de bois énergie** a doublé entre 2005 et 2011.

27 % des bois récoltés en 2012 porte le label de l'écocertification. Au total, 188 000 m<sup>3</sup> de **bois écocertifiés** ont été récoltés. Leur volume a fortement progressé ces deux dernières années.

#### La production de sciages

En 2012, la production commercialisée de la branche scierie (ensemble sciages, bois sous rails et merrains) s'élève à 164 600 m<sup>3</sup>. Jusqu'en 2011, les volumes sciages du peuplier déroulage dont l'épaisseur est inférieure à 6 mm étaient intégrés à tort. Depuis 2012, sont pris en compte les sciages bruts d'une épaisseur de plus de 6 mm à partir de grumes. Il en résulte donc une baisse de production totale.

La production est alimentée à hauteur de 78 % par les conifères dont les sciages produits sont

en retrait de 4 % en 2012. Les volumes correspondants atteignent 76 000 m<sup>3</sup> pour la catégorie sapin-épicéa, 60 % des sciages de conifères, 22 % pour le pin maritime et près de 10 % pour le pin sylvestre. En 2012, malgré une baisse 17 % des sciages produits en sapin épicéa, leurs volumes sciés ont doublé entre 2005 et 2012, mais avec un léger tassement en 2012. À l'inverse, pour la même période, les sciages produits en pin maritime ont diminué de moitié malgré un net rebond en 2012 (+ 60 % par rapport à 2011).

Le Morbihan produit plus de 60 % des résineux sciés et la majorité du volume régional de pin maritime (88 %) et plus de la moitié des sciages de sapin-épicéa.

Les feuillus tempérés représentent 15 % de la production de sciages en 2012. Le chêne représente la moitié des sciages de feuillus. L'Ille-et-Vilaine produit 88 % du chêne scié.

En comparant la production de sciages (avec un rendement moyen de moitié) et l'exploitation forestière pour l'année 2012, la récolte de bois d'œuvre en Bretagne présente un excédent théorique de 40 % pour les conifères.

#### Les entreprises du secteur

En 2012, la Bretagne compte 73 exploitations forestières (sans activité de scierie associée), 24 scieries (sans activité d'exploitation forestière associée) et 19 entreprises associant exploitation forestière et scierie. L'ensemble de ces 116 entreprises emploie 976 personnes dont 90 % de salariés.

---

#### Pour en savoir plus

Agreste Bretagne - Fiches filières - Filière forêt-bois - Édition 2014

Agreste Bretagne - Novembre 2014 - n° 6 - 4 - pages - « Enquête sur la structure de la forêt privée en 2012 - La forêt privée bretonne : 3 % des exploitations réalisent les trois quarts de la récolte de bois ».

- Agreste Primeur - Décembre 2014 - n° 320 - « Récolte de bois et production de sciages 2013 - La récolte dédiée à la production d'énergie augmente fortement ».

- [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Informations-statistiques](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Informations-statistiques) - Rubrique Forêt et bois.

## Forêt et bois

### Production de bois

#### Récolte de bois en 2012

Unité : m <sup>3</sup> de bois ronds	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métr.
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>145 314</b>	<b>99 910</b>	<b>81 895</b>	<b>156 257</b>	<b>483 376</b>	<b>18 217 813</b>
<i>dont bois certifié</i>	37 952	35 481	22 902	24 262	120 597	9 807 301
- Total feuillus	17 747	1 392	30 510	5 644	55 293	4 978 379
- Total conifères	127 567	98 518	51 385	150 613	428 083	13 239 434
<b>Bois d'industrie (trituration et autres bois)</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>51 365</b>	<b>s</b>	<b>11 336 237</b>
<i>dont bois certifié</i>	s	s	s	s	s	6 405 011
<b>Bois énergie commercialisé</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>38 584</b>	<b>37 013</b>	<b>s</b>	<b>5 634 606</b>
<i>dont bois certifié</i>	s	s	s	s	33 290	2 149 482

Source : SSP, enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries

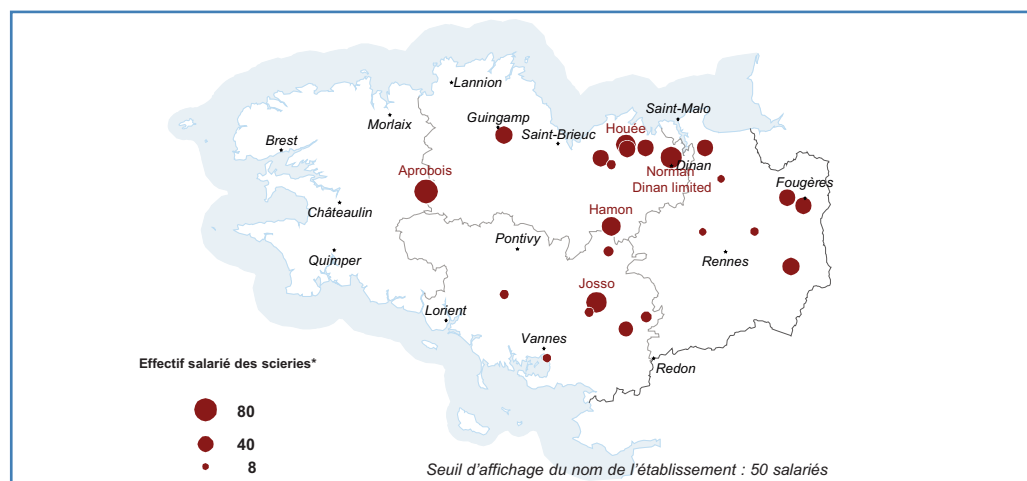
#### Les entreprises du secteur selon la localisation du siège en 2012

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métr.
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>116</b>	<b>4 064</b>
- avec activité exploitation forestière	24	16	27	25	92	3 196
- avec activité scierie	8	9	15	11	43	1 689
<b>Main d'œuvre permanente</b>	<b>178</b>	<b>128</b>	<b>448</b>	<b>222</b>	<b>976</b>	<b>26 907</b>
<i>dont salariée (%)</i>	89	81	93	90	90	87

Source : SSP, enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries

14

#### Les scieries en 2012



\*Établissements de plus de 9 salariés avec activité de scierie principale ou secondaire

Source : Insee, Clap 2012